L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 18 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes venant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 130 rue de Chartres. Louis A. Bernard. 2 juil—27

A VENDRE.

A vendre—Excellente maison haute en briques, localisée centrale, peu d'appartements, admirablement tapissé, confortable, en parfait état, termes faciles. Adresser Box 1,720. 13 juil—3 aoû

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

John St-Paul vs Joe. T. Taylor.

Première cour de cité de la Nouvelle-Orléans — No 26,958 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le SAMEDI, 28 juillet 1894, à 10 heures A. M., au coin des rues Nord Romparts et St-Louis, Deuxième district de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le contenu du bar room, comptoir, verrerie, liqueurs, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Wm. Nelson, Constable.

18 juil—18 25 28

John Rocchi vs Angelo Demma.

Première cour de cité de la Nouvelle-Orléans—Nos 22,048—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 20 juillet 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite—

Huit orgues.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Wm. Nelson, Constable.

10 juil—10 17 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de D. C. McCan.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, No 42,082—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles G. Rebentisch, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. Flotte, Greffier.

13 juil—13 17 22

Succession de George Jackson et femme Catherine Jackson.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 43,216—Division B—Attendu que Mme Mary Goodwin femme d'Alexandre Redd, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu George Jackson et femme, Catherine Jackson, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont connaissance de cette succession, qu'ils aient à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. Flotte, Greffier.

18 juil—18 22 27

Succession d'Henry B. Kelly.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 43,224—Division D—Attendu que Mme Adeline Taylor McNeil (femme d'Henry B. Kelly, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu Henry B. Kelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'il peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. Flotte, Greffier.

18 juil—18 22 27

Succession de Théodore Stampf.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 43,172—Division C—Attendu que Mme Rosalie Stampf, présente une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Théodore Stampf, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. Flotte, Greffier.

18 juil—18 22 27

Succession de Thomas Barry.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 43,213—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Barry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. Flotte, Greffier.

12 juillet—19 17 21

Succession de Henry Bonnabel.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.—No 43,356—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire au lieu dit jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par James Fahey et Alcide Heisblanc, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. Flotte, Greffier.

12 juil—12 17 21

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—No 43,262, Division D.—Washington J. Tracy vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la somme de $1,000 en billets de banque, déposée par J. Tracy qui demeure en cette ville, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que l'avis de saisine de ses créanciers soit convoqués et le nommé Félix J. Puig, Esq., notaire public, bureau No 85 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 23me jour d'août, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'être un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que M. Pryor Roy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1894.

(signé) FRED. D. King, Juge.

Pour copie conforme :

Jas. D. Rankin, Député-Greffier.

26 juin—26—1er 25 juil

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION ! SPECULATEURS !

Quatorze splendides terrains
DANS LE
DEUXIÈME DISTRICT,
Carré d'îlet borné par les rues Canal, Murat, Alexander et l'avenue Cleveland.

Succession de François Lacroix.

No 9,804—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

Par FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 54 rue Carondelet—MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 23 mai 1894 et signé le 1er juin 1894 par l'Hon. M. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certaines terrains dans le carré d'îlet No 902 borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, mesurant 91 pieds 1 pouce et 5 lignes rue Murat; 286 pieds rue Alexander et 314 pieds 4 pouces et 7 lignes avenue Cleveland. Pour les subdivisions et les mesures des terrains, voir le plan à la Bourse.

Cette propriété est située dans une localité s'améliorant rapidement, à une courte distance seulement de la rue du Canal, où plusieurs jolies résidences sont en voie de construction.

Conditions.—Un tiers en plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit; la partie non payée de la vente d'adjudication devra être garantie par lien du vendeur et des privilèges sur la dite propriété, lesquels portent 8 pour cent d'intérêt par an, et hypothèques sur les autres choses usuelles; l'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera toutes les taxes de l'année 1894.

L'acte de vente paraîtra à A. G. Lapice, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 juin—17 20 27—juil 3 11 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés de valeur et améliorées dans le Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Hyams.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 39,222.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue Carondelet, entre les rues St-Charles et Gravier et l'Allée Commerciale, dans la Première District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Coliseum, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans la carte No 175, les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé devant F. Grima, notaire, le 30 Oct. 1840, et mesurant comme suit : Le terrain No 5 à 31', 11", 5''' (trente et un pieds, onze pouces et deux lignes) de façade rue Ste-Marie, 124' 6'' (cent vingt-quatre pieds six pouces) rue Coliseo; 124', 8', 3''' (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) de profondeur sur la limite du terrain 6, et à 31', 11", 5''' (trente-un pieds onze pouces et six lignes) de largeur.

Le terrain No 6 à 31', 11", 5''' (trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Coliseo, 124', 8'', 3''' (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125', 4'' (cent vingt-cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé, 31', 11", 6''' (trente-et-un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Victor Maurerret,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 juin—21 28—oct 1 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil, d'une vente Propriété de valeur dans le Sixième District.

Charles H. Adams vs. Excelsior Refining Company Limited.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 42,980.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 60 borné par les rues Front, Tchoupitoulas, Dufossat, Soulat et Front, mesurant chacun trente pieds et neuf lignes de face à la rue Front sur toute la profondeur entre lignes parallèles, et environ 200 pieds sur la rue Tchoupitoulas, ensemble avec tous droits d'accroissement, et les améliorations, servitudes, etc.

Les lots de terre ci-dessus sont rangés parmi les meilleurs que l'on puisse trouver pour l'établissement de manufactures ou d'usines de quelque nature que ce soit, étant situés de manière à procurer le voisinage de l'eau et des chemins de fer.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et le gage du vendeur; portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de poursuite judiciaire, en sus du montant des billets. Les bâtiments devront être toujours assurés et les polices transférées aux porteurs des échéances des billets; l'acquéreur assumera aussi le paiement des taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat devront aussi être payés comptant au moment de la vente.

Actes de vente paraîtront J. N. Wolfson, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 22 30—juil 7 14 18

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 18 Août 1894, à midi.

ALGIERS REALTY ALLIANCE REALTY

Succession d'Abraham Wheat.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,981.

Mercredi, 15 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, sera vendu par voie publique, conformément à un ordre du Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, Pauldin, Wilkie et Feraina, désigné comme le terrain No 15, carré d'îlet No 615, et mesurant vingt-neuf pieds de façade rue Dupré, sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Victor Maurerret,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—août 3 7

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE
DE
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
CENTRALEMENT SITUÉES.
Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin, Nos 196 et 198 Commune et Baronne.
L'emplacement d'un Commerce Lucratif, No 19 rue Royale.
Les Grands Magasins, Nos 24 et 26 rue de Chartres.
Le Magasin Central. No 16 Passage de la Bourse.
Site Supérieur en face de la Poste, No 15 rue Decatur.
Le Magnifique Magasin, No 53 rue Decatur, coin Bienville.
Le Magasin Proéminent, No 59 rue de Chartres, coin Bienville.
L'Entrepôt en Briques, Nos 157 et 159 rue Bienville.
La Massive Maison de Résidence en Briques, Nos 170 et 172 rue St Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.
L'Agréable Maison de Résidence, No 12 Place de l'Université.
La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement embellis. No 159 Avenue Esplanade.
La Jolie Résidence, No 151 Avenue Esplanade.
La Splendide Maison de Résidence No 50 Avenue Esplanade.
La Maison de Résidence Centrale, No 170 rue de la Douane.
La Belle Maison de Résidence, No 161 rue Bienville.
La Maison de Résidence Confortable, No 79 rue Conti.
L'Antique Maison de Résidence, No 281 rue de Chartres.
La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic, No 286 N. Rampart.
Le Cottage en Bois, Nos 99 et 101 rue Constantinople.
—ET—
Une Plantation sur le Bayou Tèche Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,
W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.
BUREAU NO 1 ET NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.
MERCREDI, 8 AOUT 1894

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1894, et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre daté le 16 juin 1894 subséquemment les procédures d'une assemblée de famille tenue par devant Jas. Fahey, notaire public le 26 juin 1894 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la cité cour, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Antoine Lanata, No 42,077 du docket de la susdite cour et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan :

Les effets mobiliers contenus sur les lieux 49 rue Villeré, 5me district, Algier, savoir, comprenant : un piano, des ameublements de salon, de chambre à coucher, sidéboard, meubles de salle à manger et de cuisine, tapis, etc., etc.

Conditions—Comptant.

18 juil—15 18 22 23 24 25

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'Encoignure de Choix.

Deux jolis lots de terre coin des rues St-Louis et Roman.

Le staunch sternwheel steamboat "New Jennie."

Succession de Charles Tschirn.

Par Albert Paul, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, 7 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 23 juin 1894, et en autre ordre en date du 12 juillet 1894, tous deux rendus dans l'affaire intitulée Succession de Charles Tschirn, Docket No 42,711, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Conti et Derbigny, désignés comme lots Nos 13 et 14 sur un plan de Joseph Pilié voyer, en date du 1er mai 1844. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 106 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles. Le voisinage est très bien bâti, bien amélioré et les lots sont désirables soit pour affaires ou résidences.

2° Le bateau à vapeur New Jennie, de la Nouvelle-Orléans, connu et se trouvant maintenant dans le canal Carondelet, (Vieux Basin) coin des rues Burgundy, ensemble avec ses bateaux, ancres, cables appareils, meubles, machines etc., et décrit comme suit : longueur 104 pieds, cale 28 2/10 pieds, profondeur 4 pieds, 1 mesure 41 26/100 tonnes, sa capacité sous pont étant 77 tonnes et 19/100 livres, son numéro officiel est 130,227.

Conditions comptant.

Actes de vente sont à frais de l'acquéreur, paraîtront Hewes T. Gurley, notaire.

7 juil—7 10 17 24 31—août 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

VENTE JUDICIAIRE.

Piano, meubles, etc., etc., au No 69 de la rue Villeré, (5me district, Algier) Succession de Verve Anne A. Begud.

Par Louis A. Richards, encanteur, bureau, 129 (nouveau No 630) rue de la Commune, MERCREDI, 25 juillet 1894, à 10 heures A. M., en vertu d'un ordre sous la date du 10 juillet 1894, émané par l'Hon. M. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Succession de Annie A. Begud, No 43,077 du docket de la susdite cour et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan :

Les effets mobiliers contenus sur les lieux 49 rue Villeré, 5me district, Algier, comprenant : un piano, des ameublements de salon, de chambre à coucher, sidéboard, meubles de salle à manger et de cuisine, tapis, etc., etc.

Conditions—Comptant.

18 juil—15 18 22 23 24 25

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'Encoignure de Choix.

Deux jolis lots de terre coin des rues St-Louis et Roman.

Le staunch sternwheel steamboat "New Jennie."

Succession de Charles Tschirn.

Par Albert Paul, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, 7 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 23 juin 1894, et en autre ordre en date du 12 juillet 1894, tous deux rendus dans l'affaire intitulée Succession de Charles Tschirn, Docket No 42,711, il sera vendu à l'encan, à savoir :

1° Deux certaine lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Conti et Derbigny, désignés comme lots Nos 13 et 14 sur un plan de Joseph Pilié voyer, en date du 1er mai 1844. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 106 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles. Le voisinage est très bien bâti, bien amélioré et les lots sont désirables soit pour affaires ou résidences.

2° Le bateau à vapeur New Jennie, de la Nouvelle-Orléans, connu et se trouvant maintenant dans le canal Carondelet, (Vieux Basin) coin des rues Burgundy, ensemble avec ses bateaux, ancres, cables appareils, meubles, machines etc., et décrit comme suit : longueur 104 pieds, cale 28 2/10 pieds, profondeur 4 pieds, 1 mesure 41 26/100 tonnes, sa capacité sous pont étant 77 tonnes et 19/100 livres, son numéro officiel est 130,227.

Conditions comptant.

Actes de vente sont à frais de l'acquéreur, paraîtront Hewes T. Gurley, notaire.

7 juil—7 10 17 24 31—août 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Lorenzo Medina.

Par Albert Paul, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Theo C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1894, in re succession de Lorenzo Medina, Docket No 42 120 il sera vendu à l'encan :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de St Bernard, un des Etats, étant à une distance d'environ 2 milles de la rivière Mississippi et mesurant au arpent de façade sur le côté gauche du Bayou Terre aux Boeufs et ayant une profondeur de 40 arpents, bornée au dessus par la propriété actuel occupant ou anciennement appartenant à E. F. Serpas, et au dessous par la propriété appartenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Lorenzo Medina. Mais de la propriété ci-dessus décrite, il en est compris et excepté 1 arpent de la rive gauche du Bayou Terre aux-Boeufs, sur une profondeur de 40 arpents, bornée au dessus par la propriété actuel occupant ou anciennement appartenant à E. F. Serpas, et au dessous par la propriété appartenant ou anciennement appartenant aux héritiers de Lorenzo Medina. Mais de la propriété ci-dessus décrite, il en est compris et excepté 1 arpent de la rive gauche du Bayou Terre aux-Boeufs, sur une profondeur de 1 1/2 arpent appartenant à Charles Léon Lemarie, ainsi que la façade étant en ce compris commençant à la limite de la portion de terre ci-dessus décrite, et venant vers la rivière Mississippi.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur paraîtra Jas. D. Alexander, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente en sus du prix de la vente.

24 juin—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage rue Moralès.

Succession de Marine Baron.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42 540, Division D.

Par Albert Paul, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, le 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1894, et un autre ordre en date du 12 juillet 1894, tous deux rendus dans l'affaire intitulée Succession de Marine Baron, savoir :

Une certaine moitié de lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Robin et Moralès, désignée sous le No 103, dans le livre de plans de T. Guyot, ex-notaire, le dit lot ayant 32 pieds 6 pouces de façade à la rue Moralès et 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ayant pour voisins, d'un côté, le lot No 5, et sur l'autre côté, le lot No 3, et au fond par une allée en passage, ayant 3 pieds de large, ayant 6 pieds 6 pouces sur la rue Bourbon, ou commun, ayant pour voisins la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan ci-dessus. Convenable pour résidence ou commerce, étant à proximité de la rue du Canal. Saisie à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $640 par an.

2° Une certaine moitié de lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Robin et Moralès, désignée sous le No 104, dans le livre de plans de T. Guyot, ex-notaire, le dit lot ayant 32 pieds 6 pouces de façade à la rue Moralès et 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ayant pour voisins, d'un côté, le lot No 5, et sur l'autre côté, le lot No 3, et au fond par une allée en passage, ayant 3 pieds de large, ayant 6 pieds 6 pouces sur la rue Bourbon, ou commun, ayant pour voisins la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan ci-dessus. Convenable pour résidence ou commerce, étant à proximité de la rue du Canal. Saisie à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $640 par an.

3° Une certaine lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Robin et Moralès, désigné sous le No 105, dans le livre de plans de T. Guyot, ex-notaire, le dit lot ayant 32 pieds 6 pouces de façade à la rue Moralès et 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ayant pour voisins, d'un côté, le lot No 5, et sur l'autre côté, le lot No 3, et au fond par une allée en passage, ayant 3 pieds de large, ayant 6 pieds 6 pouces sur la rue Bourbon, ou commun, ayant pour voisins la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan ci-dessus. Convenable pour résidence ou commerce, étant à proximité de la rue du Canal. Saisie à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $640 par an.

4° Une certaine lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Robin et Moralès, désigné sous le No 106, dans le livre de plans de T. Guyot, ex-notaire, le dit lot ayant 32 pieds 6 pouces de façade à la rue Moralès et 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ayant pour voisins, d'un côté, le lot No 5, et sur l'autre côté, le lot No 3, et au fond par une allée en passage, ayant 3 pieds de large, ayant 6 pieds 6 pouces sur la rue Bourbon, ou commun, ayant pour voisins la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan ci-dessus. Convenable pour résidence ou commerce, étant à proximité de la rue du Canal. Saisie à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $640 par an.

5° Une certaine lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Robin et Moralès, désigné sous le No 107, dans le livre de plans de T. Guyot, ex-notaire, le dit lot ayant 32 pieds 6 pouces de façade à la rue Moralès et 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ayant pour voisins, d'un côté, le lot No 5, et sur l'autre côté, le lot No 3, et au fond par une allée en passage, ayant 3 pieds de large, ayant 6 pieds 6 pouces sur la rue Bourbon, ou commun, ayant pour voisins la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan ci-dessus. Convenable pour résidence ou commerce, étant à proximité de la rue du Canal. Saisie à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $640 par an.

6° Une certaine lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Robin et Moralès, désigné sous le No 108, dans le livre de plans de T. Guyot, ex-notaire, le dit lot ayant 32 pieds 6 pouces de façade à la rue Moralès et 6 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, ayant pour voisins, d'un côté, le lot No 5, et sur l'autre côté, le lot No 3, et au fond par une allée en passage, ayant 3 pieds de large, ayant 6 pieds 6 pouces sur la rue Bourbon, ou commun, ayant pour voisins la propriété adjacente, ainsi que cela est indiqué sur le plan ci-dessus. Convenable pour résidence ou commerce, étant à proximité de la rue du Canal. Saisie à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $640 par an.

7° Une résidence confortable en briques à trois étages, No 79 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Gayoso, Marais et Bourbon, ayant corridor salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors, bains et chambres à coucher au deuxième étage, cour et cuisine au troisième étage, chambres à coucher au quatrième étage, cour, cuisine, citerne, hangar, etc., etc.

Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de H. Moulhanne, architecte et ingénieur civil, daté le 13 juillet 1841, déposé dans les bureaux de L. T. Caire, ex-notaire, d'après lequel le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce de face à la Place de l'Union sur 120 pieds 10 pouces de 3/12 lignes de profondeur sur une ligne qui le sépare du lot No 3, et 34 pieds de large sur 26 pieds 3 pouces, ensemble avec l'usage d'une allée au fond, en commun avec ceux qui ont autres lots qui y touchent, et s'ouvrant sur la rue des Remparts.

Près de la rue du Canal, des mouvements et du centre des affaires, ce qui le fait rechercher par une bonne classe de locataires, ce site est aussi vendable pour une résidence privée en profession, tout en étant commerciale. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

LA BELLE MAISON DE FEU A. LANATA.

12° Une belle résidence, cottage élevé en bois, sur fondation en briques, No 159 avenue de l'Esplanade dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Esplanade, des Ursulines, Kerlerec, Kemparts et St-Claude.

Grées améliorations comprennent un cottage en bois à un étage avec mansarde, sur fondation élevée en briques, retiré du trottoir, entouré de jardins, avec allées, galerie, vérandas, un double escalier qui conduit à une grande véranda, dans un large corridor au centre, ayant sur les côtés quatre belles pièces avec arches, bibliothèque salle à manger, de cuisine et d'un autre grande appartenante à coucher, chambre à bain et autres commodités.

Dans l'attic il y a espace pour plusieurs chambres. La fondat en est de 12 pieds de hauteur, et comprend une belle cuisine, cave, quatre chambres à coucher, salle à manger, salle de bain et une source en bois à deux étages, ayant remises pour voiture, étables chambres pour fourrage, chambres pour cocher, etc. Le terrain est décoré d'une façon exquise et bien fini partout.

Le terrain est spacieux et embelli, par des ombrages, des arbres ombrens, arbustes et pelouse.

Le terrain est décrit comme une certaine portion de terre, faisant partie de la lettre B, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, en 29 septembre 1885. La dite portion de terre commence à une distance de 125 pieds 10 pouces de la ligne de la rue St-Claude, et mesure, en mesure américaine, à après la dite esquisse, 96 pieds 3 lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 180 pieds 2 lignes et sur l'autre côté, vers la rue St-Claude, 96 pieds 3 lignes, profondeur de 149 pieds, puis elle court vers la rue Remparts 84 pieds, puis une seconde profondeur de 41 pieds 2 pieds 2 lignes, puis une seconde largeur de 12 pieds 2 pouces.

C'est une des plus partaites résidences sur le grand boulevard Esplanade, ayant tout ce qu'il faut d'ombrage, d'air et de verdure, avec une pittoresque complète. A une petite distance du marché du centre des affaires et quelques minutes seulement des lignes de chemins de fer électriques. Pour l'apprécier complètement, il faut l'inspecter, et pour ceux des cartes seront adressées sur demandes. Les propriétaires ne se présentant les cartes de midi à 4 heures P. M.

13° La magnifique résidence en briques à deux étages, No 170 et 172 rue St-Pierre, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Derbigny, Kerlerec, Kemparts et St-Claude. Ayant corridor, salons, salle à manger, chambre à coucher, cabinet de toilette, bains, etc., et chambres à coucher au second étage, et chambres à coucher au second et au troisième étage.

Cette belle maison a une belle cour avec cuisine, cuisine, citerne, hangar, etc., et une belle cour avec cuisine, cuisine, citerne, hangar, etc., et une belle cour avec cuisine, cuisine, citerne, hangar, etc., et